

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 Janvier 2019

Présents : Mmes CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, COSCAT Christiane, MAURIN Monique, MM DELRIEU Stéphane, GOMEZ Frédéric, GUILLAUME Florian, SALICIS Benjamin, SALICIS Jean-Marie

Absente : Mme CROUHY Michèle

La séance est ouverte à 20 heures 30.

Le conseil désigne GOMEZ Frédéric comme secrétaire de séance.

Le compte rendu du précédent conseil municipal du 05 Décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

## I. DELIBERATIONS :

Le conseil autorise à l'unanimité Monsieur de maire à délibérer à l'ordre du jour sur la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement paysager parking et sur la demande de subvention de la maison l'Estienne.

### 1. Présentation du Projet du parking deuxième version et Demande de subvention-Projet Paysager-parking :

M. le Maire propose de délibérer après la présentation du nouveau projet sur les demandes de subvention.

Le montant de cette nouvelle version est de 42515.50 €

Il est proposé de demander une subvention à la DETR de 50% sur un montant de 47665.50 € après rajout du montant de la mission conception (2350 €) et du contrat de conception (3800 €).

Le conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Monsieur le maire propose de valider le contrat de maîtrise d'œuvre avec comme date butoir le 15 Avril 2019 (Date de réception du 1<sup>er</sup> lot). Le conseil vote cette proposition à l'unanimité.

### 2. Demande de subvention-projet Paysager-Eglise :

Après modification du projet, la somme globale est de 39008.70 € (avec la mission de pré-étude de 1650 €).

Monsieur le maire propose de demander une subvention DETR de 50% sur un montant de 39008.70 €. Ce projet se fera en 2 phases (parvis et arrière de l'église). Le conseil approuve à l'unanimité cette demande.

### 3. Demande de subvention pour la maison d'Estienne :

Monsieur le maire propose au conseil d'augmenter la somme prévue pour les travaux de la maison l'Estienne de 255000 € à 280000 € et d'y rajouter 10% pour imprévue. Il est proposé de demander une subvention de la DETR de 50% et une du FRAT de 30% sur la globalité de la somme.

La proposition est votée à l'unanimité par le conseil municipal.

### 4. Les 6 logements communaux

Monsieur Jean-Marie SALICIS énumère au conseil les différents logements et leurs types, surfaces et dépendances. Il est demandé au conseil de réfléchir sur le nombre de logement et le type de ceux –ci, que le conseil, lors d'une prochaine réunion, devra affecter au relogement des locataires de la maison l'Estienne pendant les travaux de celle-ci et au locataire de la cabane (dans l'optique de la future vente de la cabane et de la bergerie qui sera débattue ultérieurement lors d'un prochain conseil).

## **II. QUESTIONS DIVERSES :**

- Après que le nettoyage de la salle polyvalente ait été effectué par les locataires, le chèque de caution a été restitué à Mme JOUDON.
- Mme CHRISOSTOME Marie-Elisabeth présente une proposition de spectacle « conte celtique » au conseil. Vu les dates présentées et le manque de disponibilité, aucune date pour cette représentation n'a été retenue.
- Après la présentation des différentes dates des vœux des communes de la communauté de commune CCHPPB en possession de la mairie, Monsieur le maire demande au conseil d'arrêter une date pour les vœux de Saint Martin Les Eaux. Le conseil d'un commun accord décide de présenter les vœux de la commune le samedi 26 Janvier 2019 à 18h30.
- Mme MAURIN Monique, porte à la connaissance du conseil que l'éclairage de Noël de la nativité sur la façade de l'église ne fonctionne pas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

Le secrétaire de séance,  
GOMEZ Frédéric

